

Secteurs de l'Eau potable, de l'Assainissement et de la Salubrité

Comment le Ministre Bouaké FOFANA a fait bouger les lignes en 2024

Une année de grandes actions se referme au Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité. Chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matières d'eau potable, de gestion des eaux usées et des eaux de pluies ainsi que de gestion des déchets solides, ménagers et assimilés (DSMA), le département ministériel de Monsieur Bouaké FOFANA s'est défoncé toute l'année 2024 en vue de satisfaire les attentes des populations, suivant les prescriptions de sa feuille de route.

Sur le volet salubrité, la stratégie qui a présidé à l'aube de l'année écoulée était de coupler la Can 2023, baptisée Can de l'hospitalité, avec la promotion et le maintien de la propreté sur le territoire national en général et dans toutes les villes CAN en particulier. Il s'agissait également de faire en sorte qu'il n'y ait pas de pénurie d'eau surtout en ces hauts lieux de rassemblement. Ce pari, le Ministre FOFANA et ses collaborateurs l'ont relevé, donnant ainsi à la plus belle Can jamais organisée de se dérouler dans un cadre assaini et beau.

Pour maintenir cette dynamique, le Ministère a entrepris plusieurs actions et mené plusieurs activités au cours de l'année, notamment des travaux de présaison des pluies lancés à Koumassi quartier Divo, des opérations de curage de caniveaux et de libération des installations anarchiques sur les espaces publics ou les emprises des ouvrages d'hydraulique ou d'assainissement. Cette lutte contre l'insalubrité s'est étendue aux nuisances notamment aux nuisances sonores, grâce aux interventions inopinées des éléments de la Brigade de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (BHAS). Ce dispositif de lutte contre l'insalubrité et le désordre urbain doit pouvoir monter en puissance et en efficacité, avec l'entrée en vigueur, depuis le 23 novembre 2024, du Code de l'Hygiène et de la Salubrité, qui aidera à la répression.

Les travaux pour la réalisation du Parc urbain d'Akouédo sur le site de l'ex-décharge publique sont bien avancés. Le taux d'avancement est à hauteur de 90%.

Pour la construction de 02 Centres de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) et 6 centres de transferts dans les intercommunalités du centre et du nord du pays, 8 sites ont été acquis et sécurisés.

En termes de gestion des DSMA, 1 522 000 tonnes collectées dans les 13 communes du District Autonome d'Abidjan, ont été transportées, réceptionnées et traitées au Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Kossihouen, et 1 100 000 tonnes collectées ont été mises en décharges dans les villes de Bouaké, Daloa, Korhogo, San-Pedro, Yamoussoukro, Grand-Bassam, Bonoua, Assinie et Aboisso.

Pour le secteur Assainissement, on note des réalisations significatives de projets structurants.

➤ ***Projet de construction de latrines en milieu rural***

- 2 364 latrines familiales construites et 144 latrines en cours de construction dans 24 écoles rurales.
- 150 maçons formés à la construction des latrines familiales

➤ ***Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU)***

- La construction de 12 km de canaux de drainage des eaux pluviales dans les communes d'Abobo (Anonkoua Kouté), Grand Bassam et Yopougon (Gesco et Port-Boüet 2) pour protéger 585 000 habitants contre les inondations ;

➤ ***Projet d'Amélioration de la Gestion des Matières de Vidange (PAGEMV) dans le District d'Abidjan et dans onze (11) chefs-lieux de région de Côte d'Ivoire***

- 14 sites acquis pour la construction de 14 stations de traitement de Boues de Vidange ;
- 04 stations de traitement des boues de vidange construites dans les localités de Bouaké, Korhogo, San-Pedro et Katiola.

➤ ***Projet d'Amélioration Durable de la Situation de l'Assainissement et du Drainage (PADSAD)***

- 15 277 mètres linéaires (ml) de canaux et dalots réalisés à Yopougon et à Cocody (District d'Abidjan) ;
- 5 218 ml de canaux réalisés, 394 ml de buse réalisés et 2 770 ml de chaussée rechargé réalisés pour la protection des champs captant de Yopougon ;
- 9 800 ménages raccordés au réseau d'eaux usées dans les communes d'Adjamé, Treichville, Marcory, Koumassi, Abobo, Cocody.

➤ ***Programme d'Aménagement et de Gestion Intégrée du Bassin Versant du Gourou (PAGIBVG)***

- 1 869 mètres linéaires de conduites d'eaux usées réalisés ;
- 3 stations de pompage réalisées (Garden center 1 et 2, Saint Jacques) ;
- 1 111 mètres linéaires de voies bitumées, 252 mètres linéaires de voies réhabilitées et 274 mètres linéaires de voies d'infrastructures routières réalisés pour l'aménagement des zones critiques.

Au chapitre de l'hydraulique, et malgré des retards enregistrés pour des raisons techniques ou procédurales, des résultats probants ont été obtenus.

En milieu urbain,

- La pose de 27 426 km de conduites d'eau et réalisation de 180 000 branchements sociaux qui ont permis à environ 1 500 000 personnes d'avoir accès au service public de distribution d'eau potable dans le District d'Abidjan ;
- 40 nouveaux camions citernes acquis pour assurer la continuité en cas d'incident d'exploitation du service public de distribution d'eau potable dans le District d'Abidjan et les villes de l'intérieur ;
- Les travaux de renforcement de la capacité de production en eau potable de la ville de Bouaké et de 120 localités environnantes à partir du fleuve Bandama et du lac de Kossou, qui ont permis d'impacter environ 1 500 000 habitants ;

- Travaux de renforcement de l'approvisionnement en eau potable des villes de Bondoukou et de Dabakala, impactant ainsi 800 000 habitants ;
- Construction d'un château d'eau d'une capacité de 5 000 m³ sur le site d'Avocatier pour le renforcement de la capacité de déserte de la commune d'Abobo, pour assurer un accès à l'eau potable d'environ 1 000 000 d'habitants.
- Les travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable de douze (12) villes et leurs localités environnantes : Bouaflé, Grand Lahou (achevés en 2023), Odienné, Boundiali, Séguéla, Mankono, Touba, Tanda (achevés), Daloa, Sassandra, Divo, Katiola (en cours), impactant environ 1 200 000 habitants ;
 - Construction des châteaux d'eau d'Abengourou, d'Ettienkro et Kodjinar, d'une prise d'eau, d'une usine de traitement et pose de conduites d'eaux pour le renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville d'Abengourou et des localités environnantes à partir du fleuve Comoé (en cours) ; projet devant impacter environ 700 000 habitants.
 - Lancement à Galébré (Région du Gôh) et à Djibrosso (Région du Worodougou) des travaux de réalisation de 95 Systèmes d'Hydraulique Urbaine pour 95 Chefs-lieux de Sous-Préfectures, pour un coût global de 133 520 047 357 F CFA. Ce projet s'étendra à 200 Sous-Préfectures et devrait bénéficier à plus de 1,5 millions de personnes.

-En milieu rural,

- 7 525 pompes à motricité humaine (PMH) réparées dans le cadre des projets PSGouv ;
- 80 artisans réparateurs formés pour les réparations et la maintenance des pompes à motricité humaine et 449 pompes à motricité humaine obsolètes remplacées ;
- 40 agents du ministère formés aux techniques de contrôle des forages et 586 forages réalisés et équipés en pompes à motricité humaine dans le District des Montagnes ;

100 systèmes multi-villages réalisés impactant 1 100 000 habitants de plusieurs localités à l'intérieur du pays.

Conscient des défis pour l'année 2025, le Ministre Bouaké FOFANA s'est engagé à la réalisation de plusieurs projets. Dans le secteur de l'eau potable, de l'assainissement et du drainage, il s'agira de mettre en œuvre la Stratégie nationale intégrée et son plan opérationnel, de restructurer le secteur et de mettre au cœur de la stratégie l'atteinte des ODD6 (Objectifs de Développement Durable en eau, hygiène et assainissement). Dans le secteur de la Salubrité, interviendra le démarrage des phases de production d'électricité au Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) à Kossihouen et à Akouédo à partir des déchets enfouis, pour le bonheur des populations.